

Formulaire de candidature en qualité de membre actif SGfB sur dossier

Préambule

La variété des formations certifiées par la SGfB montre une large palette de formations dans le domaine du conseil psychosocial. Par ses exigences élevées, la SGfB garantit que les offres certifiées dans le domaine du conseil présentent des standards de qualité comparables malgré la diversité des approches. Les fondements éthiques SGfB et le code d'éthique professionnelle pour conseillères et conseillers SGfB, ainsi que la description de l'activité de conseil dans le domaine psychosocial constituent, avec les compétences clés en matière de conseil définies par la SGfB, des lignes directrices claires pour une activité dans le domaine du conseil d'un niveau qualitativement élevé. Tous ces documents peuvent être téléchargés à partir de notre site Internet (<http://www.sgfb.ch>).

Les conseillères et les conseillers au bénéfice d'un parcours formatif individuel et d'une longue expérience en matière de conseil peuvent faire une demande d'adhésion en tant que membre actif SGfB sur dossier. La procédure sur dossier s'appuie sur l'art. 9 du règlement d'admission SGfB.

Contenu du dossier de candidature

L'adhésion sur dossier se fait sur la base des documents et d'attestations probants dont on peut déduire le parcours professionnel, y c. l'attestation de la pratique, la formation dans le domaine du conseil, l'expérience personnelle avec développement personnel, la supervision.

Le formulaire de candidature sert de grille pour la synthèse de votre dossier personnel. Veillez à documenter de manière suffisante, outre le formulaire dûment rempli et signé avec photo (1), la lettre de motivation (2), la formation en conseil (3), l'expérience personnelle /développement personnel (4), l'attestation de la pratique professionnelle (5), l'attestation de supervision (6) et la formation initiale et professionnelle (7). Vous trouverez des directives concrètes sur les points (3), (4) et (6) dans le règlement d'admission SGfB, art. 9.

Veillez envoyer la documentation complète en deux exemplaires ainsi qu'en format électronique (p. ex. comme fichier pdf) au Secrétariat SGfB, Konradstrasse 6, 8005 Zürich, sekretariat@sgfb.ch. Le dossier doit être relié ou agrafé.

Procédure

Le contrôle de la documentation sur le plan formel est du ressort du secrétariat SGfB. Si le dossier de demande est complet, la Commission qualité se charge de l'évaluation du contenu et se réserve le droit, le cas échéant, d'avoir un entretien avec la candidate ou le candidat. La définition définitive de l'admission à la SGfB appartient au comité. Un droit à l'admission en tant que membre SGfB n'existe pas (art. 5, statuts SGfB, admission des membres). La décision du comité sur la demande d'adhésion est communiquée par écrit. En cas d'admission, un document confirmant l'adhésion est établi, en cas de refus, le candidat reçoit une justification écrite claire.

La durée du traitement du dossier dépend de l'exhaustivité et de la qualité de la documentation présentée ; elle peut varier de quatre à six mois.

Toutes les personnes impliquées dans le traitement de la demande et la rédaction de la décision sont soumises au devoir de confidentialité.



1. Formulaire de demande d'admission en qualité de membre actif sur dossier

Données personnelles	
Titre / titre professionnel	
Prénom	
Nom de famille	
Formation initiale ¹	
Profession ²	
Formation continue ³	
Date de naissance / nationalité	
Adresse	
Rue / numéro	
Complément ⁴	
NPA / localité / canton	
Téléphone / mobile / fax	
	T M F
E-mail	
Site Internet	
Formation et pratique professionnelle en conseil	
Institution de formation ⁵	
Adresse ⁵	
Site Internet ⁵	
Durée de la formation / diplôme ⁶	
	Début Fin Diplôme
Qualification / titre ⁷	
Actif dans le domaine du conseil / pourcentage ⁸	
Pourcentage conseil en %	
Employé / indépendant ⁹	
	<input type="checkbox"/> employé auprès de <input type="checkbox"/> indépendant >> adresse de l'activité :
Affiliation à des associations professionnelles ¹⁰	

A la page 5 vous trouverez des explications générales sur la demande et sur les chiffres de 1 à 10.



Taxe de demande d'admission

La taxe de demande d'admission de CHF 800.00 (ou CHF 1'000.00 pour des diplômés étrangers en raison de frais administratifs supplémentaires) a été payée sur le compte postal de la SGfB le

Raiffeisen IBAN: CH75 8080 8009 5683 6480 7

BC-Nr.: 80808

SWIFT-BIC: RAIFCH22

Confirmation

Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance du règlement actuel d'admission à la SGfB, de respecter les fondements éthiques de la SGfB, d'observer le code d'éthique professionnelle de la SGfB ainsi que l'exactitude de mes données personnelles. Le titre protégé de «Conseiller SGfB», «conseillère SGfB» ou «counsellor SGfB» ne peut être utilisé qu' après réception du certificat.

Lieu / Date

Signature

Par ma signature, je confirme que je suis d'accord avec la déclaration de protection des données de la SGfB concernant l'utilisation de mes données (<https://www.sgfb.ch/fr/protection-des-donnees>)

Contenu du dossier

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 1. Formulaire de demande admission | <input type="checkbox"/> 4. Attestation de la pratique |
| <input type="checkbox"/> 2. Volume de la formation dans le domaine du conseil | <input type="checkbox"/> 5. Attestation de supervision |
| <input type="checkbox"/> 3. Expérience personnelle et développement personnel | <input type="checkbox"/> 6. Attestations Formation initiale et professionnelle (p.e.. <i>Certificat fédéral de capacité, diplômes, certificats</i>) |
| | <input type="checkbox"/> 7. Foto |



Explications des chiffres de 1 à 10

Données personnelles

Formation de base¹

Indiquez le niveau le plus élevé de la formation initiale conclue.

Un choix de possibilités se trouve dans l'annexe 1.

Profession²

Indiquez le diplôme professionnel obtenu.

Formation(s) continue(s)³

Quelles formations professionnelles continues avez-vous conclues ? S'il y en a plusieurs, veuillez les mentionner dans le parcours professionnel.

Adresse

Complément⁴

Indication supplémentaire, p. ex la case postale, etc.

Formation et pratique professionnelle en matière de conseil

Institution de formation⁵

Indication de l'institution reconnue par la SGfB, où la formation en conseil s'est conclue avec succès.

Durée de la formation / diplôme⁶

Indiquez le début et la fin de la formation en conseil ainsi que la date du diplôme.

Qualification / titre⁷

Indiquez la qualification et le titre professionnel de la formation en conseil.

Actif dans le domaine du conseil /

Indiquez depuis quand vous êtes actif dans le domaine du conseil

Pourcentage⁸

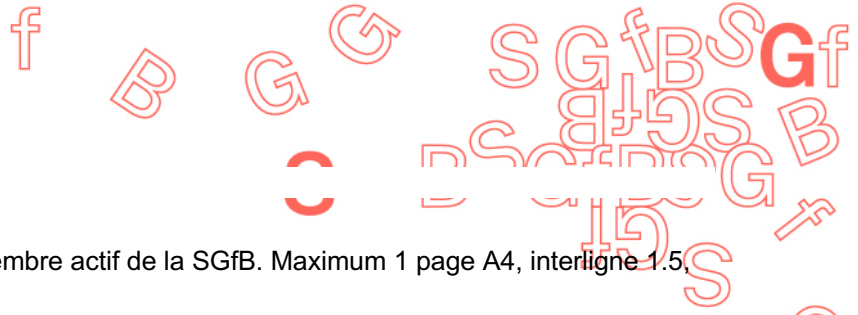
et votre pourcentage d'activité

Employé / indépendant⁹

Indiquez votre employeur ou votre propre activité

Affiliation à des associations
professionnelles¹⁰

*Indiquez l'affiliation à des associations et/ou à des organisations
professionnelles*



2. Lettre de motivation

Exposez vos motivations à devenir membre actif de la SGfB. Maximum 1 page A4, interligne 1.5, police Arial 11.



3. Formation en conseil: volume d'heures, institution et contenu

3.1 Volume de la formation dans le domaine du conseil

- Variante 1: *Formation complète avec au moins 600 périodes de cours attestées*

ou

- Variante 2: **Formation de base** avec
*au moins 400 périodes d'une formation de base en conseil et
au moins 200 périodes dans une ou au max. deux formations
supplémentaires attestées.*

Variante 1

Nombre d'heures de la formation complète (au moins 600)

Variante 2

Nombre d'heures de la formation de base (au moins 400)

Nombre d'heures de la formation supplémentaire 1

Nombre d'heures de la formation supplémentaire 2 (1 + 2 au moins 200)

3.2 Institution(s)

Formation complète / formation de base

Nom

Adresse

NAP / Localité

Site Internet

Formation supplémentaire 1

Nom

Adresse

NAP / Localité

Site Internet

Formation supplémentaire 2

Nom

Adresse

NAP / Localité

Site Internet

3.3 Contenu

Décrivez brièvement le contenu de la formation en matière de conseil. Les contenus sont axés sur le développement des compétences en matière de conseil (voir « Compétences clés pour le conseil SGfB »). Maximum 1 page A4, interligne 1.5, police Arial 11.

3.4. Publications sur le thème du conseil psychosocial

3.4.1 Travail de diplôme ou de master (titre, date)

3.4.2 Articles (titre, date, lieu de publication)

3.4.3 Scripts (titre, date, lieu de publication)

3.4.4 Autres (év. titre, date, lieu de publication)

4. Expérience personnelle et développement personnel

Attestation d'au moins 40 heures d'expérience personnelle et de développement personnel accompagnés pendant et/ou après la formation en conseil.

Données conseiller, la conseillère:

Prénom, nom

Titre

Adresse

NPA, localité

Site Internet

Autres conseillers, conseillères éventuels:

Prénom, nom

Titre

Adresse

NPA, localité

Site Internet

Volume d'expérience personnelle et de développement personnel

Nombre d'heures

Période

du

au

Volume d'expérience personnelle et de développement personnel

Nombre d'heures

Période

du

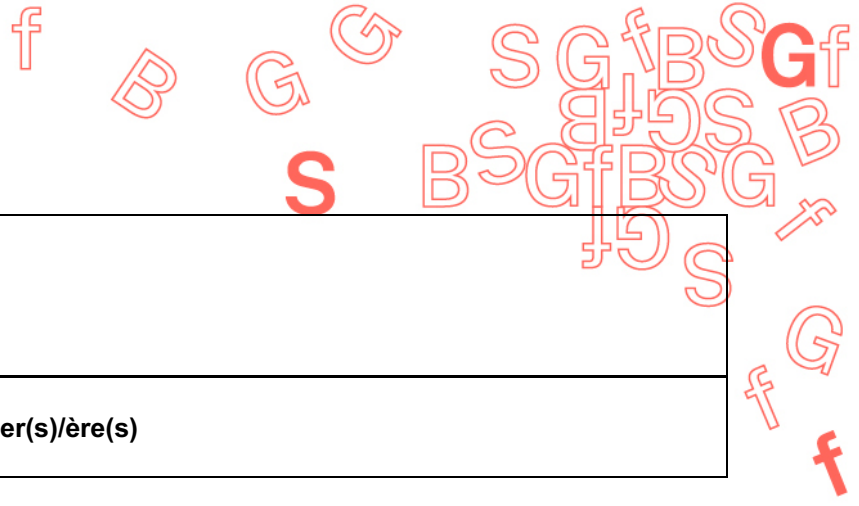
au

Setting

en individuel

en groupe

Annexe: Attestations (s) de conseiller(s)/ère(s)



Setting

en individuel

en groupe

Annexe: Attestations (s) de conseiller(s)/ère(s)

5. Attestation de la pratique

Informations sur votre pratique en matière de conseil

5.1 Expériences et activités professionnelles dans le domaine du conseil (ordre chronologique)

Fonction/activité	Entreprise/lieu	du/au...

5.2 Autres expériences et activités professionnelles

Fonction/activité	Entreprise/lieu	du/au...

--	--	--

6. Supervision

Attestations d'au moins 50 heures de supervision d'interventions avec clients **signées par la superviseuse ou le superviseur.**

Données de la superviseuse, du superviseur:

Prénom, nom

Titre

Adresse

NPA, localité

Site Internet

Ev. autre superviseuse, autre superviseur:

Prénom, nom

Titre

Adresse

NPA, localité

Site Internet

Volume de supervision

Nombre d'heures

Période du au

Nombre d'heures

Période du au

Setting

supervision individuelle

supervision en groupe

Annexe: attestations de supervision



7. Formation initiale et professionnelle – Attestations

Attestée au moyen de copies de diplômes et de certificats.

Diplômes de formation initiale et d'écoles supérieures

- CFC: Certificat fédéral de capacité
- CFC/MP: Certificat fédéral de capacité avec maturité professionnelle
- MA: Maturité
- BF: Brevet fédéral
- EPS: Examen professionnel supérieur
- ES: Ecole supérieure
- HESB: Haute école spécialisée Bachelor
- HESM: Haute école spécialisée Master
- UniB: Université / EPF Bachelor
- UniM: Université / EPF Master
- UniL: Université: licence / EPF: diplôme
- UniD: Doctorat

Diplômes équivalents

-
-
-
-

Autres formations

- | | | | |
|---------------------|--------------------------|-----|--------------------------|
| ___ Certificat: oui | <input type="checkbox"/> | non | <input type="checkbox"/> |
| ___ Certificat: oui | <input type="checkbox"/> | non | <input type="checkbox"/> |
| ___ Certificat: oui | <input type="checkbox"/> | non | <input type="checkbox"/> |
| ___ Certificat: oui | <input type="checkbox"/> | non | <input type="checkbox"/> |
| ___ Certificat: oui | <input type="checkbox"/> | non | <input type="checkbox"/> |